

des dimanches de l'année sont les plus vénérables par leur antiquité, et par le sens profond de leur liturgie, tout entière consacrée au culte direct de la Sainte Trinité et de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Les saints rendent au Maître la place qu'ils avaient un peu trop envahie. L'office et la messe du simple dimanche ne le cèdent qu'aux fêtes du Seigneur, et aux doubles de première et deuxième classe. Les autres fêtes sont commémorées par leur oraison.

•••
Mais la réforme principale, la plus sensationnelle, est celle du bréviaire.

Elle consiste essentiellement, on le sait déjà, dans une disposition qui fera réciter chaque semaine tous les 150 psaumes du psautier ; et ce résultat est obtenu en diminuant la longueur totale de l'office à réciter chaque jour.

La Commission pontificale instituée et dirigée par le Pape lui-même, et qui avait pour président Mgr La Fontaine, l'éminent secrétaire de la Congrégation des Rites, a pu réaliser ce projet au moyen de quelques principes très simples.

Les rubriques les énumèrent ; il est facile d'en avoir une idée claire quand on a sous les yeux : *le Psautier du bréviaire romain avec l'ordinaire de l'office divin distribué sur toute la semaine selon une disposition nouvelle, édité par ordre de S. S. le pape Pie X.*

Cette édition-type vient à peine de sortir des presses de la Typographie vaticane. L'exemplaire qui a été remis hier matin, par Mgr La Fontaine et la Commission, au Souverain Pontife et au cardinal Merry del Val, était achevé quelques heures seulement avant cette audience.

C'est un petit in-octavo de 300 pages, en gros caractères. Il suffit de le parcourir pour voir combien la réforme est simple et facile à observer.

Voici quelques remarques qui en donneront une idée à nos vénérés confrères, avant qu'ils aient ce directoire entre les mains.

L'un des caractères de la réforme, c'est, nous l'avons dit, la variété.

Les psaumes des petites heures, et même ceux de complies, changent chaque jour.